

LA LUCARNE

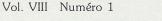
revue trimestrielle

AMIS ET PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC

(APMAQ - association à but non lucratif, fondée en 1980) 83, rue Chénier, St-Eustache, Qc, J7R 1W9

Dépôt légal: ISSN 0711-3285, Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. La publication et la diffusion de ce bulletin est assurée grâce aux cotisations des membres et à l'aide financière du ministère des Affaires culturelles du Québec.

printemps 1988





La maison Cormier à Plessisville

Cette habitation victorienne fut érigée en 1885-86 pour le sénateur Charles Cormier. En 1976, elle sera sauvée de la démolition grâce à l'initiative des citoyens de Plessisville qui obtiendront sa reconnaissance comme monument historique en 1978.

Le mot du début



Chers membres de l'APMAQ, chers amis,

Cela fera bientôt huit ans que sortait la première LUCARNE: deux minces feuillets polycopiés à 50 exemplaires... Je lançais un appel à la ronde: que tous ceux qui aiment nos vieilles maisons se rallient pour ensemble défendre et conserver ce patrimoine caractéristique du Québec, menacé par trop d'intérêts divergents.

Ensuite, pendant huit ans, LA LUCARNE, (lien essentiel entre les membres de l'APMAQ, dont les rangs grossissaient de façon encourageante) notre LUCARNE, dis-je, s'écrivait, se montait, s'assemblait et s'expédiait sur ma table à dîner. (Ces jours-là, quatre fois par an, les repas en prenaient un coup!)

Dernièrement, produire et envoyer à plus de 500 membres (et à de nombreuses bibliothèques et institutions) un bulletin de douze à seize pages n'était plus une mince entreprise. Avec de plus en plus d'insistance, je me cherchais une relève.

La relève est enfin à l'oeuvre. Sous la direction compétente de Gisèle Beaudet, à Victoriaville, l'équipe qu'elle vous présente dans ce numéro s'est mise à la tâche grâce à une subvention obtenue par notre président, Conrad Cliche. La solution n'est que temporaire, il faudra en trouver une, permanente. Votre conseil d'administration y travaille.

Vous verrez donc dans ce numéro des idées et des rubriques nouvelles, un style nouveau qui apportera à notre association encore plus de dynamisme et d'entrain que par le passé. Mais rappelez-vous, chers lecteurs, que LA LUCARNE ne pourra jouer son rôle véritable que si, grâce à chacun d'entre vous, elle continue à servir de lien vivant entre nous tous amoureux-fous du patrimoine.

Therese Rower

votre secrétaire générale

Les nouveaux membres

Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres qui ont adhéré à l'Association depuis la dernière parution de LA LUCARNE:

Françoise et Jean St-Jacques, Montréal
M. Jeanneau, de Valenton, France,
Pierre Bougie et Sylvie St-Laurent, Oka,
L'Ecole d'Ebénisterie du Québec, Ville
Mercier,
Robert Lemire, Danville,
François et Linda Canniccioni, St-Nicolas,
Denise Beauchemin, Montréal
Pierre Legault, Montréal
Alain Maltais et Louise Gagnon, Lac
Beauport.

Puisse l'Association leur apporter de l'amitié, des rencontres enrichissantes et des connaissances utiles.

Rappel: renouvellement

Nous remercions tous les anciens membres qui ont déjà pris soin de renouveler leur cotisation pour 1988.

La cotisation est due pour l'année civile. Prière de vérifier le chiffre en dessous de votre nom sur l'étiquette d'envoi. Si 88 y figure, vous êtes en règle. Sinon, prière d'envoyer au Secrétariat votre cotisation pour l'année en cours (voir coupon à la dernière page). Merci.



Sommaire

The second secon	
Le courrier	4
La fiche technique	Ö
Le Juridique	8
Vue sur l'architecture	9
Péle-mêle	0
L'histoire de notre maison1	2
Votre bibliothèquel	3
Les petites annonces	4
A voir, à visiterl	5
Agenda	6



Congrès 1988 de l'APMAQ

Dame rumeur faisait circuler le bruit, lors de notre dernier congrès à Compton, que la prochaine région à découvrir serait peutêtre la Vallée du Richelieu. Et bien, c'était véridique.

En effet, le Conseil d'administration de votre Association a choisi ce beau coin de pays pour notre prochain congrès qui aura lieu au Manoir Rouville-Campbell, (1819, seul manoir de style Tudor au Québec, entièrement rénové en 1987).

Celui-ci est situé à St-Hilaire près de Beloeil, le congrès se tiendra les 1er et 2 octobre 1988.

Un comité d'organisation fut formé, il se compose de:

Mme Lise Brunet
M. Rock Brunet
M. Lester Toupin
Mme Madeleine Mongeon
Mme Nicole Désautels-Bachand
M. Gilles Bachand

Lors de la première réunion du comité, c'est avec enthousiasme que furent établies les grandes lignes du futur congrès. Plusieurs INNOVATIONS seront apportées lors de cette rencontre.

Je ne vous en dis pas plus long, car plus de détails concernant les modalités d'inscription, le déroulement du congrès, les visites etc... paraîtront dans les prochains numéros de La Lucarne.

Soyez assuré que votre comité d'organisation fera tout son possible pour rendre votre séjour dans la Vallée du Richelieu des plus agréables. Nous espérons vous voir en très grand nombre, alors retenez bien la date et le lieu:

1 ET 2 OCTOBRE/ST-HILAIRE

A bientôt... Gilles Bachand





Énergies nouvelles à La Lucarne

Huit ans après sa première parution, La Lucarne vit une époque de changement. De nouvelles énergies y sont investies afin de relayer Madame Romer et ainsi alléger ses responsabilités au sein de l'APMAQ.

De mains habiles et riches d'expérience, votre revue passe entre celles d'une jeune équipe. Cette relève s'activera à travailler à la rédaction et à la préparation de nouvelles chroniques qui enrichiront le contenu d'au moins cinq autres numéros. De plus, elle s'occupera du montage et du graphisme de la publication de cet été.

En feuilletant cette édition du printemps, vous découvrirez davantage la région des Bois-Francs qui sera pour un temps le cadre des activités de La Lucarne. Certains articles ou entrefilets y feront allusion; entre autres, la chronique A voir, A visiter... y sera consacrée. Les prochaines parutions présenteront à tour de rôle les différentes régions du Québec.

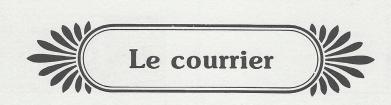
La collaboration de deux professionnels de la région a permis de présenter deux nouvelles chroniques: Le juridique par Pierre Labbé, avocat, et Vue sur l'architecture par André Morin, architecte. A l'enseigne de La fiche technique, vous profiterez des conseils de Lise et Rock Brunet ainsi que de Conrad Cliche.

La participation des membres est toujours nécessaire. Il va de soi que tous et chacun ont un intérêt à connaître votre maison ancienne, vos soins, vos trucs et vos secrets qui l'ont transformée en un foyer invitant. N'hésitez donc pas à communiquer avec l'équipe pour faire connaître votre histoire d'amour avec cette belle d'autrefois.

Pour terminer, nous tenons à remercier M. Maurice Tremblay, député fédéral d'Arthabaska, qui, grâce à son appui, a rendu possible la réalisation de ce projet dans le cadre d'un Programme de développement de l'emploi.

L'équipe de production Patricia Ling Pierre Morasse Gisèle Beaudet

58, rue Lafrance, app. #8 Victoriaville G6P 6V3 (819) 752-3233



R.S.V.P.

Félicitations pour le dynamisme que l'APMAQ manifeste à travers LA LUCARNE. Cette revue a jusqu'ici été notre seul contact avec l'Association. N'eût été un nouveau venu dans notre famille, nous aurions participé à l'assemblée générale de septembre dernier. Ce sera partie remise!

Nous avons en même temps le plaisir de vous faire parvenir une photo de notre maison qui serait, paraît-il, la maison de la célèbre CORRIVEAU.

Carole Dumont, Marc Rancourt, Beaumont



--- Bravo aux valeureux parents du plus jeune membre de l'APMAQ! Quel plaisir de le voir grandir dans une si jolie maison ancienne, en un endroit aussi enchanteur que le village de Beaumont.

--- L'intéressant article que vous nous envoyez sur l'histoire de votre maison, accompagné d'une belle gravure, intéresserait les membres s'il paraissait dans un prochain numéro de LA LUCARNE. Son auteur, M. Gérard St-Pierre, nous en donnerait-il la permission?

RENOVATION ET HISTOIRE

Une autre photo d'une superbe maison ancienne nous vient de Serge Deschamps, ami de longue date de l'APMAQ, accompagnée des notes suivantes:

Voici la maison Beaugrand dit Champagne, bâtie vers 1782-1798, pièce sur pièce, 32° x 26°. Charpente lourde à poinçon. Le nom vient d'Honoré Beau dit Champagne, maire de Montréal en 1865. J'y travaille depuis 2 ans avec mon épouse Patricia sous l'égide de M. Robert Leclerc, spécialiste bien connu de la restauration.

Serge Deschamps, St-Henri Entrepremeur en restauration L'EAU DU VOISIN S'ECOULE DANS MA CAVE

Voici un problème que je subis depuis plusieurs années: Ma maison est située sur un grand terrain dont une petite colline derrière la maison. En haut de la colline, cinquante pieds environ plus loin, se continue le terrain de mon voisin. Ce terrain se déverse derrière ma maison. Lorsque le printemps arrive, ça cause une énorme crevasse et de l'eau dans ma cave.

J'en ai discuté avec le voisin, qui me dit que c'est un "écoulement naturel". Cependant, il est prêt à faire dévier l'écoulement, mais en creusant sur mon terrain pour faire déverser l'eau au bout de mon terrain. Je ne suis pas d'accord. Du point de vue légal, puis-je exiger de mon voisin qu'il creuse un fossé sur son terrain?

M.T., St-Barthélémy

--- De fait, vous avez là deux problèmes: un problème légal de droits et responsabilités, mais surtout un problème technique de drainage. mençons par ce dernier. Si vous voulez éviter que votre cave soit inondée au printemps et que votre terrain se crevasse par érosion, il faut choisir avec soin le MEILLEUR emplacement pour un fossé (ou pour un bon drain d'évacuation de l'eau). Cet emplacement dépendra du relief du terrain et de la nature du sol (glaise, roc, etc.) plutôt que des limites entre votre terrain et celui du voisin. Surtout, je vous conseille fortement de consulter sur place un entrepreneur compétent qui a de l'expérience dans ce genre de travail de drainage et qui pourra vous fournir de bonnes références.

--- Vient ensuite la question de la responsabilité légale: entre voisins, qui doit voir à un tel travail, et surtout qui paye? On peut s'entendre à l'amiable, comme vous semblez déjà l'avoir fait, et c'est certainement toujours la meilleure méthode. S'il y a désaccord cependant, mieux vaut consulter un notaire ou un avocat sur place à qui vous expliquerez la nature du terrain et toutes les circonstances. C'est à partir de cela que vous pourrez établir avec précision quels sont vos droits et comment les faire respecter.

--- Mais à titre de renseignement préliminaire, un avocat membre de l'APMAQ m'explique que si votre voisin avait causé l'écoulement par une construction, un remblayage ou par toute autre intervention, vous pourriez exiger de lui qu'il répare les dommages. Dans le cas d'un écoulement naturel, et sauf circonstances particulières, vous n'auriez à prime abord aucun recours juridique.

DU VIEUX REDEVIENT DU NEUF

--- Merci à Carmen et Claude Gagnon, qui ont envoyé à l'APMAQ une jolie photo de leur belle maison à St-Gérard de Majella. En l'ajoutant à l'album des maisons des membres, votre secrétariat a admiré le toit mansard en tôle, la charmante galerie victorienne en bois. Carmen nous écrit:

Notre maison date de 1892; nous l'avons renovée à partir de 1984, ça nous a pris deux ans avant d'emménager le 31 janvier 1985. Les rénovations ont respecté l'authenticité de la maison, nous avons décapé le "clapboard" planche par planche. Nous sommes seulement les quatrièmes propriétaires. Le terrain arrière est au bord de la rivière l'Assomption, c'est magnifique et nous en sommes très fiers, Claude et moi.

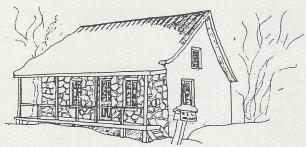
LES SECRETS DE LA REUSSITE...

Voici le renouvellement de notre cotisation à l'APMAQ. Déjà, nous ne comptons plus le nombre de fois que nous avons posé ce geste, mais il nous semble que cela fait depuis toujours! C'est toujours aussi agréable de faire partie de l'APMAQ, d'autant plus que les travaux de restauration de notre maison avancent régulièrement chaque année.

Le secret, croyons-nous, c'est de ne pas en faire trop à la fois, afin de ne pas se sentir écrasé par la somme incroyable des travaux à effectuer lors d'une restauration. Nous avons établi un programme, et chaque année est bien remplie tout en nous permettant de profiter des joies de la vie.

Rock Brunet, St-Viateur

--- Merci, Roch, de l'aide généreuse que vous apportez tous les deux, avec Lise, à notre Association, notamment en partageant vos connaissances avec les lecteurs de LA LUCARNE. La "Capsule d'information" de décembre a attiré beaucoup d'intérêt, et vous nous envoyez maintenant deux "capsules" sur le plâtre et le crépi, bien rédigées et bien documentées. Bravo!



«L'effort récompensé» It-Vialeur, SUGGESTIONS A RETENIR

Après chacun de nos congrès annuels, on revient chez soi enthousiaste et énergétique. J'avais bien l'intention d'écrire tout de suite après l'assemblée de North Hatley ... Mais, trop vite, on se fait happer par le quotidien, et je ne réponds que maintenant à l'appel lancé par Pauline Amesse dans LA LUCARNE de décembre.

- Aux futurs congrès, ne pourrait-on pas prévoir un peu plus de temps pour l'assemblée générale? Il est important que les membres aient le temps d'échanger suggestions et idées.
- La façon dont j'ai connu l'APMAQ, c'était un petit mot dans ma boîte aux lettres qui disait à peu près ceci: "Vous avez une vieille maison, vous devez en être fiers comme nous le sommes de la nôtre. Nous avons fondé une association qui regroupe les propriétaires de vieilles maisons dans le but d'échanger conseils, expérience, adresses etc. Voulez-vous vous joindre à nous?". Qui, lorsqu'il est plongé dans des problèmes de restauration, n'a pas rêvé d'une pareille initiative?

Aussi, je suggèrerais que l'APMAQ réimprime de petits feuillets semblables et que les membres qui désirent aider se chargent d'en distribuer dans leur région.

- On a également parlé du coût de LA LUCARNE. Apparemment le nouveau format reviendrait plus cher que l'ancien, plus petit. Pourquoi a-t-on changé? Pour ma part, je trouvais l'ancien moins encombrant. Je pouvais le ranger sur les rayons de ma bibliothèque à côté des livres sur la restauration.

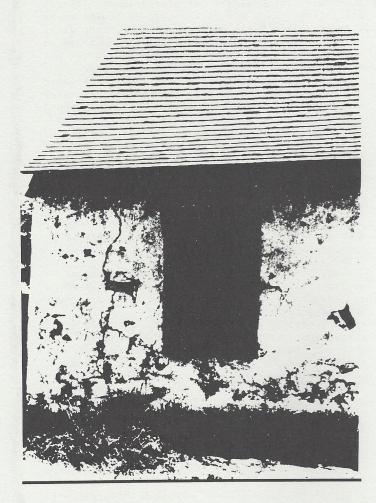
Quelques autres idées en vrac:

- Organiser de nouveau des ateliers sur des sujets spécifiques avec un prix pour les membres et un prix plus élevé pour les non-membres. On pourrait annoncer de tels ateliers dans les services à la communauté des journaux, postes de radio et hebdos régionaux. Ces ateliers pourraient aussi être filmés et passés aux télévisions communautaires.
- Faire un diaporama avec les maisons des membres; ou, si c'est trop coûteux, un simple album de photos qu'on pourrait feuilleter lors des inscriptions au Congrès. Dans une association comme la nôtre, chacun s'identifie un peu à sa maison.
- Au prochain congrès, laisser du temps libre (une ou deux heures) pour des visites d'antiquaires. Il y en avait d'intéressants à North Hatley. Toujours au congrès, prévoir les visites par petits groupes avec peut-être moins de maisons et mettre l'accent sur l'aspect restauration.
- Parmi les visites à faire au cours de l'année, je suggèrerais les vieilles maisons du boulevard Gouin (au nord de Montréal) avec éventuellement un historien de l'architecture comme guide.

Monique Arnoldi, de Sainte-Rose

... suite à la page 14.

La fiche technique



Plâtrer à l'ancienne

texte de Lise et Rock Brunet

Le sujet de notre fiche technique aurait tout aussi bien pu s'intituler "bricoler sans se préoccuper de la notion du temps". En effet, nos ancêtres construisaient, pour la plupart, avec une minutie telle que le temps étaient la dernière priorité. Quiconque désire donc se lancer dans des travaux de plătrage fera bien de se rappeler que ces travaux doivent prendre du temps. Et nous ne mentionnons pas tout le labeur que peut représenter le travail de plătrage. Il suffit simplement de dire qu'une fois le travail terminé, vous éprouverez un plaisir renouvelé en regardant le travail accompli.

Pour ceux qui ne se sont pas encore découragés de lire plus loin , voici donc une recette de plâtre permettant d'obtenir une finition à l'ancienne. Notez bien que de nombreuses recettes existent et il ne s'agit ici que d'une recette parmi plusieurs. Essentiellement, le recouvrement se composera de deux couches: la base d'apprêt (rough) et la couche de finition.

LA BASE D'APPRET

Les matériaux composant la base d'apprêt sont:
-Plâtre à crépir Paristone de Domtar en 25KG (*)
-Agrégat de plâtre, vermiculite expansée de
Micafil en 10 KG

N.B. Ces deux matériaux se vendent pré-mélangés chez certains distributeurs de matériaux. Il reste à voir si cette solution s'avère économiquement avantageuse.

Les outils utilisés sont la truelle (9 cm larg. X 18 cm de long ou plus grande) et le bouclier (11.5 cm X 28 cm ou plus grand). Il faut prévoir l'achat d'un seau à eau. Il en prendra pour son rhume au cours des travaux mais pourra par la suite être nettoyé complètement à l'acide muriatique ou sulfurique. Les perfectionnistes pourront ajouter à leur liste d'outils: 1- Une table à servir (33cm X 33cm ou plus grande), commode pour les travaux à effectuer lorsque juché dans l'escabeau, 2- Une cuve à mélanger du type de celles qu'utilisent les maçons (47cm de larg. X 61 cm de long X16 cm de haut). Cette cuve est faite d'un caoutchouc rigide résistant et elle est munie de petits patins sur le dessous facilitant ainsi son déplacement.

Le mélange des ingrédients de la base d'apprêt se fait dans un rapport de <u>deux</u> portions de plâtre à crépir Partistone pour <u>une</u> portion d'agrégat de plâtre. Ces produits devront être mélangés à sec avant d'y ajouter de l'eau. Il faudra faire attention de ne pas noyer le mélange. La prise se fera en une heure et il conviendra de tenir compte de ce facteur dans l'établissement de la quantité que vous désirez préparer.

Lors de nos travaux, l'apprêt de base fut appliqué sur latte métallique galvanisée piquée sur un isolant de type "Styrofoam SM Bleu" de 2 pouces. Il s'agissait alors du deuxième étage et les matériaux étaient posés au 45 degré. Il existe aussi comme matériau de prises des lattes de gyproc recouvertes d'un pointillé noir qui réagit chimiquement, assurant ainsi l'adhésion des différentes couches de plâtre.

Les attaches utilisées pour la latte métallique autant que pour l'isolant sont des attaches spéciales fabriquées par les Plastiques Reach Ltée de St-Bruno et mises en marché sous le nom de "Plasti-Cap". Il s'agit de clous cuivrés et vrillés munis d'un capot de plastique de un pouce carré à la tête pour isolation. On pourra apprécier la qualité de ces attaches en cas de formation d'humidité ou d'infiltration d'eau. A noter que le manufacturier Domtar ne recommande pas l'utilisation d'un agrégat de platre pour De plus, le application sur latte métallique. manufacturier recommande l'application d'au moins deux couches sinon trois lorsqu'appliquées sur latte métallique.



Après consultation auprès de différentes personnes autant chez des distributeurs de matériaux que chez des artisans, nous avons décidé d'utiliser quand même l'agrégat de plâtre et de n'appliquer qu'une seule couche mais d'une épaisseur d'environ 1,25 cm (1\2"). L'agrégat a été utilisé parce qu'il permet au plâtre de réagir aux changements de température sans que le matériau fende ou craque. De plus, l'agrégat ajoute à la capacité isolante du matériau. Quant à l'épaisseur de 1,25 cm, on doit y arriver en appliquant progressivement le plâtre à crépir jusqu'à l'obtention de l'épaisseur recherchée. On doit bien couvrir le fond de la latte métallique (surtout si elle n'est pas posée à angle droit) pour s'assurer que le matériau sera fermement retenu en place.

En général, le mélange de plâtre à crépir est appliqué à la truelle. Les plus habiles pourront l'appliquer au bouclier. Si nécessaire, le lissage pourra être fait au blouclier. Une fois l'apprêt de base posé mais avant qu'il ne soit séché, il faudra le gratter avec la pointe de la

truelle à l'horizontale et à la verticale, un peu comme si on voulait y dessiner un jeu de dames. Vous aurez deviné que cela formera ainsi une surface de prise apte à recevoir la couche de finition. Lorsque séchée, la base d'apprêt prendra une couleur beige semblable à celle du ciment et aura une consistance aussi dure que le ciment.

Une fois terminée l'application de la base d'apprêt, assurez-vous de bien nettoyer tous les outils utilisés. La température ambiante idéale pour le séchage est de 10°C. Il faudra chauffer si la pièce n'atteint pas cette température, ou si on est en été, boucher les ouvertures afin de couper l'humidité et prolonger le temps de séchage.

Dans la prochaine lucarne: la recette de la couche de finition.

(à suivre...)

* Prix 1987 des matériaux chez Val Royal Lasalle Plâtre à crépir: 8\$ / 25KG Agrégat de plâtre: 13\$ / 10KG

Rénovation des poutres anciennes

texte de Conrad Cliche

Il ne faut pas, au départ, confondre les poutres anciennes et les poutres hors d'usage. Une poutre a la fonction de soutenir un plancher ou un plafond et il est bon qu'elle la remplisse.

Aussi, ce n'est pas parce qu'une poutre est vieille qu'elle est vénérable. Une poutre neuve, pourvu qu'elle ait été taillée avec un certain intérêt, aura certainement plus de cachet que ces solives qu'on découvre lorsque l'on démolit un plafond et dont la qualité (si elles sont faites d'essences grossières) n'a aucune mesure avec les poutres dites apparentes dont la forme et la qualité ont justement été choisies pour qu'elles soient décoratives.

Les poutres en bois nu peuvent être éclaircies ou teintées mais il faut éviter de les vernir, tout au plus un encausticage leur donnera un aspect satiné. On peut également les céruser.

Certains amateurs désirant donner un aspect plus rustique à des poutres peintes les décapent. C'est une louable intention à la condition que l'opération réussisse. Mais, malgré les décapages successifs, il arrive que du pigment blanc reste dans les pores du bois et que l'on ne puisse jamais l'ôter complètement.

La plupart des poutres anciennes apparentes étaient peintes et il est plus facile d'appliquer une couche de peinture que de procèder à un décapage. Il faut éviter, évidemment, les laquages aux tons aggressifs au bénifice de tons clairs et satinés ou mats. Les dessins stylisés sont parfaitement admis.

Pour teinter le bois il existe, en plus du brou de noix qui se dissout dans l'eau, des produits tout préparés à l'avance à base de fuchsine. Ils sont vendus dans les teintes des diverses essences de bois. Ces derniers produits se dissolvent dans l'alcool ou dans l'eau. Les teintures plus ou moins délayées donnent des couleurs claires ou foncées. La difficulté consiste à employer, d'un bout à l'autre de l'opération, une solution identique et d'étaler sur la surface le même nombre de couches en évitant les chevauchements.

Les bois teintés peuvent être vernis ou cirés mais il importe de savoir que ces traitements foncent les teintures. Il est donc nécessaire de faire un essai lorsque l'on est fixé sur la couleur que l'on veut obtenir.

Pour ceruser un bois, à l'aide d'une brosse en fil de fer passée dans le sens du fil du bois, débarasser les pores de l'ancien enduit. Prendre ensuite un chiffon, l'enduire de cire de lithopone et emplir les pores en frottant perpendiculairement au sens du fil du bois. Faire ensuite briller au chiffon de laine.





Le juridique

Les titres immobiliers

par Pierre Labbé, avocat

La présente chronique et celles qui suivront dans les prochains numéros de La Lucarne ont pour but de vous entretenir succintement de quelques notions juridiques qui peuvent intéresser les propriétaires de maisons anciennes, comme les servitudes, les privilèges de construction, la garantie du vendeur contre les défauts cachés, etc...

Cette première chronique porte sur les titres immobiliers en présumant que l'acquéreur d'une maison ancienne est intéressé à connaître l'histoire juridique de son terrain et de la maison (généralement, en droit, le mot immeuble comprend le terrain et les bâtisses). Les documents d'intérêt sont les suivants:

l'index aux immeubles du bureau d'enregistrement;

- le plan et le livre de renvoi officiels;

- Le certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre;

L'INDEX AUX IMMEUBLES

Il s'agit d'un livre officiel déposé et conservé au bureau d'enregistrement de votre région dans lequel est retracée l'histoire des contrats et autres actes juridiques qui ont eu pour objet votre immeuble, par exemple vente, donation, servitude, hypothèque, etc... L'index mentionne le nom des personnes impliquées.

Une page différente est attribuée pour chaque immeuble ou lot. L'index, qui représente plusieurs volumes, contient tous les lots situés dans le territoire du bureau d'enregistrement concerné.

Le régistrateur fait les entrées à l'index aux immeubles, selon la date et l'heure de présentation des documents au bureau d'enregistrement.

En "remontant" dans le temps l'index, vous pouvez retracer les propriétaires antérieurs jusqu'à la première concession par le gouvernement; l'index vous révèle aussi les dates d'enregistrement des contrats que vous pouvez consulter au bureau d'enregistrement.

PLAN ET LIVRE DE RENVOI OFFICIELS

Ils sont déposés au bureau d'enregistrement par le Ministère de l'Energie et des Ressources du Québec. Le plan montre les lots composant un territoire. Il est officiel en ce sens que c'est à celui-ci qu'il faut référer au point de vue légal.

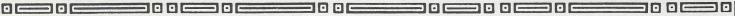
Le livre de renvoi contient, lui, la désignation des lots apparaissant au plan, c'est-à-dire le numéro officiel du lot, ses dimensions, la municipalité où il est situé, le nom du cadastre auquel il appartient et les bornes. Un plan n'est pas déposé et une modification au livre de renvoi n'est pas faite nécessairement lorsqu'une partie d'un lot est vendue. Ce sera cependant le cas s'il y a une subdivision du lot originaire (par exemple, si le lot numéro 2 est subdivisé en les lots numéro 2-1 et 2-2). Dans ce cas, un plan est déposé par un arpenteurgéomètre auprès du Ministère de l'Energie et des Ressources à Québec.

CERTIFICAT DE LOCALISATION

C'est un document préparé par un arpenteur-géomètre, composé d'un plan et d'un rapport.

Dans le rapport, l'arpenteur-géomètre donne son opinion sur la situation du lot par rapport à ce qui existe au plan cadastral; il fait mention des lois et des règlements qui peuvent affecter le lot; il fait état de la présence ou de l'abence de servitude de quelque nature qu'elle soit; il donne également les mesures du terrain qu'il a constaté avec mention de certains points de repère comme des bornes d'arpenteur placées antérieurement. Le plan situe aussi les bâtisses sur le lot avec leurs dimensions.

Ce document ne peut avoir préséance sur le cadastre déposé au bureau d'enregistrement au cas de divergence entre les deux. Il se distingue du procès-verbal de bornage, préparé aussi par un arpenteur-géomètre, en ce sens que c'est un document unilatéral, c'est-à-dire demandé par un propriétaire alors que le procès-verbal de bornage implique au moins deux (2) propriétaires de lots qui veulent faire clarifier la ou les lignes séparatives de leurs lots.





Vues sur l'architecture

L'architecture et la conservation du milieu

par André Morin, architecte

Trop souvent nous assistons, impuissants, à la démolition de bâtiments existants d'une grande valeur historique. Vous pensez sans doute que les architectes n'ont aucun respect ni pour les valeurs traditionnelles ni le milieu bâti. Pourtant, au moment où nos services sont requis, il est déjà trop tard pour agir. Déjà, les transactions ont été complétées et les études de rentabilité sont acheminées chez le banquier.

Mais pourtant combien d'événements sont survenus depuis quelques années, sans que personne ne réagisse; les propriétaires sont décédés, la résidence a été négligée, des travaux de l'enveloppe extérieure retardés, Cette négligence entaîne rapidement une dépréciation rapide de la valeur de la propriété, entraînant aussi le désintéressement de futurs acheteurs. Si le phénomène persiste pendant quelques années, toute une rue revêtira le même aspect et les événements se précipiteront. Des spéculateurs n'ayant vraiment aucune reconnaissance pour la valeur historique des bâtiments, s'empresseront d'acquérir ces propriétés, demanderont des modifications à des règlements de zonage et le milieu bâti sera complètement perturbé.

Je suis cependant encore optimiste, car il y a moyen de contrer ces interventions en pratiquant les règles élémentaires suivantes:

- 1. Soyez vigilants. La conservation du patrimoine n'appartient pas à un individu ou à un groupe d'individus, mais à toute une collectivité.
- 2. Vérifiez l'environnement. Si un nouveau voisin vient d'acquérir un bâtiment d'une certaine valeur, empressez-vous de le rencontrer, lui faire connaître toute l'histoire de sa résidence. Si ce dernier manifeste un intérêt pour des réparations, offrez-lui votre aide en lui assignant des noms d'ouvriers, maçons, ferblantiers qui peuvent compléter les travaux. Faites-lui visiter votre maison en lui indiquant les moyens que vous avez pris pour réussir. Soyons sans crainte; personne ne demeure insensible à la beauté et à l'histoire.

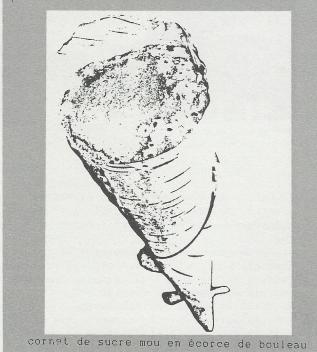


- 3. Conservez vos biens en excellent état. C'est le meilleur moyen d'éloigner les spéculateurs. Vos biens seront hors prix pour lui.
- 4. Demeurez de bons voisins et gardez le contact. C'est peut-être une amie. une cousine ou un oncle qui seraient heureux de devenir vos nouveaux voisins.
- 5. Vérifiez votre environnement. Quand les spéculateurs veulent acquérir des terrains pour en modifier l'affectation, ceux-ci doivent prendre possession de plusieurs propriétés. En général, ces gens procèdent par option d'achat d'un bien, conditionnel à l'achat de toutes les propriétés qui les intéressent. Le bureau d'enregistrement de votre région conserve les actes d'achat et vente, mais fait peu de mentions des options d'achat et de vente. Faites marcher vos doigts et vérifier les offres récentes.
- 6. Assistez aux séances du Conseil de votre municipalité. Les modifications aux règlements de zonage pour l'affectation des sols, les hauteurs et la densité sont très fréquentes. Les avis publics paraissant dans les journaux s'apparentent souvent au jargon des greffiers, mais la compréhension de ces textes est souvent difficile et ardue. N'oubliez pas: les spéculateurs sont passés maîtres dans l'art de ces modifications et font miroiter très facilement aux élus municipaux les revenus supplémentaires en taxes générés pas de nouvelles constructions. Les maires et les échevins sont trop souvent jugés en fonction de la stabilité des taux de taxation et pas nécessairement selon la valeur de leur jugement.

Vous pratiquez sans doute toutes ces observations et ne réussissez pas toujours. Nous verrons lors du prochain article, qu'est-ce qu'il faut faire de plus.

FESTIVAL DE L'ERABLE

A la page 15 du présent numéro de La Lucarne nous vous proposons d'aller visiter la région des Bois-Francs. Si vous avez la chance d'y aller faire un tour entre le 22 avril et le 8 mai, il vous sera possible d'assister à la 30e édition du Festival de l'Erable. Lors de cet événement d'envergure provinciale vous pourrez déguster toutes sortes de "sucreries" bien de chez-nous.



N.D.L.R.

Merci à Chantal Brûlotte pour ses précieux conseils lors du montage, à France Vidal pour le travail de traitement de texte ainsi qu'à Claude Raymond pour ses conseils sur la conception et la rédaction des articles.

CLINIQUE D'ARCHITECTURE

La clinique de Rénovation et d'Architecture du Québec est une nouvelle formule implantée en janvier 1987 à Montréal où des architectes-stagiaires peuvent faire les plans de maison neuve ou de rénovation sous la direction de l'architecte Yves Perrier. Ce dernier, ex-membre fondateur de l'Institut GRACE, croit que la formule de la clinique d'architecture se développera davantage avec les années, particulièrement à cause du nombre croissant de rénovations et du besoin d'expertise en ce domaine.

Pour les contacter:

Clinique de Rénovation et d'Architecture du Québec

4218 St-Denis

Montréal, Québec

H2J 2K8

tél: 845-2906

LES COURS DE L'INSTITUT GRACE

L'Institut GRACE (Groupe conseil en recherche, architecture, construction et énergie) offre des cours dans le domaine de l'habitation. Dates des prochains cours:

9-10 avril: les solariums

23-24 avril: l'achat d'une maison. Les membres de l'Institut GRACE (\$10 par an) ont droit aux conseils d'architectes et d'experts sur différents problèmes de construction et de rénovation, gratuitement ou à un coût privilégié.

INSTITUT GRACE, 422 rue St-Denis, Montréal H2J 2K8. tél. (514) 843-6417

CONFERENCES ET VISITES

Nos membres de la région de Québec sont invités à profiter d'un cycle intéressant de conférences et de visites intitulées

"La Restauration Démystifiée". (9 et 12 avril, 3 mai; vísites en mai et juin)

Ces conférences et visites sont organisées par:

LE CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC (CMSQ)

Obtenez-en le dépliant en téléphonant au CMSQ: tél. (418) 694-0812

RENDEZ-VOUS DES AMATEURS D'HISTOIRE

Le 23e congrès annuel de la Fédération des Sociétés d'Histoire (FSHQ) se tiendra cette année du 27 au 29 mai à Chicoutimi.

Le congrès de la FSHQ offre aux amateurs d'histoire et du patrimoine l'occasion de se rencontrer et de conjuguer leurs efforts. De plus, cette année un programme intéressant nous ouvrira les portes du "Royaume du Saguenay".

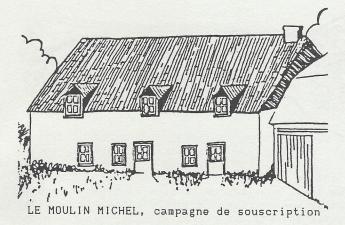
Renseignements: FSHQ, C.P. 1000, succ. "M" Montréal H1V 3R2, tél. (514) 252-3031

L'ENERGIE...C'EST PAYANT!

Le printemps venu, on a hâte d'oublier l'hiver. Les économies d'énergie...c'est quoi, ça? Pourtant voici le meilleur moment pour planifier et effectuer ces divers travaux qui nous épargneront des sous et nous donneront un meilleur confort dès la prochaine saison froide.

A cette fin, on peut obtenir une trousse d'informations pratiques en écrivant à: Energie, Mines et Ressources du Canada, Programmes énergétiques domiciliaires, 580 rue Booth, Ottawa K1A 9Z9.

De plus, une série vidéo "ZONE DE RENOVA-TION" est offerte dans les bibliothèques publiques. Cette série explique, dans le menu détail, comment mener à bien divers projets d'économie d'énergie. Informez-vous à votre bibliothèque municipale, et empruntez les cassettes vidéo. T.R.



Prière d'envoyer vos dons à la: SOCIETE DES AMIS DU MOULIN MICHEL INC 675 Boul. Bécancour C.P.431 GENTILLY, VILLE DE BECANCOUR GOX IGO

LE MOULIN MICHEL

La Seigneurie de Gentilly figure parmi les plus anciennes seigneuries de la Nouvelle-France. Dès 1647, elle est concédée à Nicolas Marsolet et à Pierre Lefebvre par la compagnie des Cents-Associés.

A la suite d'un décret de 1686, les seigneurs avaient l'obligation de construire un moulin à farine dans leurs seigneuries. Les censitaires devaient faire moudre leurs grains uniquement à ce moulin et celui-ci est alors dit "banal" selon la coutume francaise.

Les plus récentes études historiques situent la construction du Moulin de Gentilly aux environs de 1739. En partie incendié en 1774, la moulin est acheté par Gaspard Joseph Chaussegros de Léry qui le remet en état.

M. Alfred Michel l'acquiert en 1937. Le moulin fonctionne jusqu'en 1972, ce qui est plutôt exceptionnel pour un moulin datant du régime français.

Hélène de Carufel affirme d'ailleurs que "Le moulin Michel prend sa valeur principalement quant à son architecture d'esprit français et de son histoire."

Site

Le moulin Michel est situé au sud de la route 132, dans la partie est de Ville de Bécancour.

Ses dimensions sont 17,4 mètres par 9,49 mètres et sa façade s'oriente vers le nord. Il comptait trois étages. Depuis l'installation de la turbine, le rez-de-chaussée réunit tous les mécanismes du moulin sauf les pièces motrices déposées au sous-sol.

Le terrain de 9,7 arpents est cerné par la rivière du Moulin qui présente un intérêt géologique certain. UNE VISITE A L'ILE DU PRINCE EDOUARD EN SEPTEMBRE VOUS TENTERAIT-ELLE? Alors, pourquoi ne pas assister à la prochaine conférence de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, à Charlottetown du 8 au 10 septembre 1988?

L'accent y sera mis sur le rôle des municipalités. Voici ci-joint de plus amples informations.

Gérer nos ville S une nouvelle collaboration

Charlottetown Î.-P.-É. du 8 au 11 septembre 1988

Parlons-en!

Vous voulez planifier l'expansion de votre ville mais les intérêts de différents groupes sont en conflict?

Venez donc rencontrer des urbanistes, promoteurs, élus municipaux et groupes de citoyens et discuter des tendances les plus récentes en gestion des villes. Un programme complet de débats, d'ateliers et de

visites. Un festin aux homards, un dîner dans une maison historique et Anne of Green Gables par surcroît!

Une conférence à ne pas manquer!

Pour plus de renseignements: La Fondation canadienne pour la protection du patrimoine 15ème conférence annuelle C.P. 1358, succursale B Ottawa (Ontario) K1P 5R4 (613) 237-1066

UNE DE NOS MEMBRES A L'HONNEUR

Nous tenons à souligner qu'une de nos membres a eu l'insigne honneur d'être choisie pour être la dame de compagnie canadienne d'Elizabeth II lors de la visite de la reine et du prince Philip au mois d'octobre de l'année dernière. Il s'agit de Mme Louise Lajoie René-de-Cotret, l'épouse de notre trésorier.

Comme certains d'entre nous pourront vous le confirmer, Mme René-de-Cotret possède de nombreuses qualités dont celle de ne pas se laisser intimider par les grands de ce monde. Il semble qu'elle ait eu l'occasion de le démontrer lors de cette visite puisqu'une partie de ses fonctions consistait à converser avec les nombreux dignitaires venus rencontrer la reine. Pour remplir sa fonction, Mme René-de-Cotret devait de plus être très bien informée sur les différentes régions qu'a visitées Sa Majesté afin de répondre à ses questions et à celles de son entourage.

Pour ceux et celles qui aimeraient en savoir plus sur cette expérience de Mme Renéde-Cotret, la revue Châtelaine du mois de février 1988 lui consacre un article.



L'histoire de



notre maison



Pierre Labbé et Thérèse Verville, membres de l'APMAQ

Splendeurs et misères d'une rénovatrice

Pourquoi?

J'aurais aimé choisir ma maison, la choisir!
J'aurais aimé visiter des maisons, les évaluer,
les découvrir, et enfin, en choisir une, l'élue
de mon coeur... mais mon très légitime époux
avait fait l'achat de notre maison six mois avant
le début de nos "fréquentations". Je me demande
encore pourquoi. Vous êtes-vous déjà demandé
pourquoi est-ce-que les américains s'étaient
"embarqués" au Vietnam? C'est du pareil au même.

Pourquoi est-ce qu'un célibataire avancé, professionnel, amateur d'art et d'antiquités, possédant dix pouces, ne possédant ni connaissance ni talent en rénovation va-t-il faire l'acquisition d'une vieille maison passablement délabrée? Mystère...

La première fois

La première fois que mon mari me fit visiter "sa " maison, j'évaluais rapidement l'ampleur destravaux qu'elle nécessitait ainsi que mes avantages à changer de "chum" au plus vite. Pour le meilleur et pour le pire j'y suis restée et, si j'ai maintenant la bague au doigt, j'ai aussi de la corne et des ampoules plein les mains. J'avais toujours aimé bricoler mais jamais je n'aurais imaginé en faire une vocation. Car il ne faut pas se le cacher, rénover une vieille maison, c'est une vocation de missionnaire. Mais comme le dit si bien mon beau-père: "Après avoir acheté la maison, il a trouvé la bonne femme pour aller dedans!"

L'éternel triangle amoureux

Nous avons donc toujours formé un couple à trois: lui, moi et la maison. Mettons les choses au clair tout de suite, je suis beaucoup moins dépensière "qu'elle". "Ses" besoins, souvent impératifs et urgents, ont remis aux calendes grecques mes rêves de voyage et autres. Je prévoyais même écrire ma thèse de maîtrise pendant ma première grossesse; erreur de planification, je grossis dans un escabeau.

Les avantages

Je profite d'une vie stable: tous mes "weekend" sont cédulés un an à l'avance et l'horaire de mes journées est réglé par les besoins de mon fils et ceux de ma maison (pendant que bébé dort maman travaille). Je suis en pleine forme: tous les matins, je dois m'exiler en direction d'un lointain développement résidentiel "tout neuf" pour faire gambader mon rejeton au parc le plus près. Une heure de trajet pour l'aller/retour, c'est merveilleux pour la "taille de jeune fille" mais c'est peu encourageant pour la natalité des vieux quartiers.

Le mot de la fin

Un jour, nous aurons terminé et je me suis bien promise que lorsque ce jour viendra, je passerai un week-end complet assise sur la galerie à regarder passer le temps.

En attendant, la fin de semaine dernière, j'ai profité de deux bonnes heures de lecture. J'avais reçu du décapant dans un oeil et j'attendais tranquillement à l'urgence les soins appropriés.

Que celui ou celle qui n'a jamais eu "d'accident" en décapant un plafond me lance la première pierre...

Thérèse Verville
51 Laurier Ouest
Arthabaska



"La maison d'école" d'Arthabaska

Notre maison québécoise servit d'école aux premières années de notre village (1854-72). Un récurage intérieur complet nous a permis de constater quelle avait déjà été rénovée au tournant du siècle dernier: rehaussement du toit, ajoût des lucarnes, rallonge arrière abritant la cuisine...

Notre stratégie de rénovation fut de conserver les "principales caractéristiques architecturales" de notre maison. Toutes les fenêtres ont été conservée. Nous les décapons, en changeons les vitres et installons des coupe-froid ("V" de 3M). Le déclin extérieur est gratté et décapé avant d'être teint de couleur.

Les plafonds intérieurs sont décapés avant d'être vernis au latex. Les planchers de l'étage (bois mou) ont été sablés et vernis. Au rez-dechaussée, il ont été refait à neuf (chêne). Les murs intérieurs ont été refaits en placoplâtre après isolation. Conformément à la finition d'origine, les boiseries du rez-de-chaussée (sauf la cuisine) seront décapées et vernies (chêne). Celles de l'étage et de la cuisine seront peintes (même moulures mais en bois mou).

L'HOTEL DU PARLEMENT, TEMOIN DE NOTRE HISTOIRE.

Luc Noppen et Gaston Deschênes. éd. Les Publications du Québec. 1986. 204 pages.

L'Hôtel du Parlement à Québec représente un des monuments les plus significatifs pour le peuple québécois puisqu'il est le symbole de son individualité politique et sociale. Décrire ce monument seulement sous sa dimension architecturale sans tenir compte de sa dimension symbolique ne permettrait au lecteur que d'obtenir une vision partielle de l'importance de cet édifice pour notre patrimoine. En parcourant ce livre, nous avons été heureux de constater que les auteurs ont su merveilleusement bien nous présenter les éléments techniques reliés à sa construction tout en tenant compte de la valeur symbolique qu'on a voulu lui accorder.

Une partie importante du livre est consacrée

aux travaux d'Eugène-Etienne Taché qui fut l'architecte responsable du projet de l'Hôtel du Parlement. On y décrit, entre autre, le long cheminement de l'architecte tout au cours des dix années qui lui ont été nécessaires pour en arriver à ce que ses plans soient définitivement acceptés. Eugène-Etienne Taché fut aussi intimement impliqué dans l'ornementation et l'aménagement de l'édifice. En raison de son importance symbolique, les auteurs ont accordé une attention particulière aux nombreux problèmes reliés à la conception et à la réalisation du programme iconographique.

En plus de nous offrir une description des travaux qui ont mené à son édification, le livre nous relate la vie politique à l'époque de sa construction. On y retrouve aussi un historique traitant de l'évolution de l'organisation politique du Québec depuis la période précédant l'Acte constitutionnel de 1791 jusqu'à nos jours.

P.M

L'ETHNOLOGIE AU QUEBEC

Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1987, 64 pages.

Le patrimoine, c'est plus que les vieilles pierres. Nous le savons bien à l'APMAQ, nous qui intégrons dans nos vieilles maisons le rythme de la vie de tous les jours.

"Comprendre le présent en relation avec le passé, l'interpréter et le mettre en valeur pour l'avenir: voilà... ce qui caractérise la démarche ethnologique". "En concentrant leur attention sur le vécu des gens, les ethnologues interrogent les objets familiers de la vie quotidienne". "La conservation et la mise en valeur du patrimoine passent par son utilisation". Chacun de ces énoncés éveille un écho dans nos coeurs.

Donc l'ethnologie -- sa réalité, son champ d'action plutôt que la discipline académique-- n'est aucunement étrangère à ceux qui choisissent de vivre leur vie dans une vieille maison. Par la nature des choses, ils cherchent à en connaître plus long, à puiser dans les écrits des Marius Barbeau, Gérard Morrisset, Robert-Lionel Séguin, Luc Lacoursière, Jean-Claude Dupont, dont ce petit ouvrage nous trace l'évolution.

Voilà pourquoi cette toute dernière publication du Ministère des Affaires culturelles passionnera plus d'un de nos membres. On peut se la procurer auprès de sa direction régionale du Ministère des Affaires culturelles (svp voir l'amnuaire téléphonique).

LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS ET SON APPLICATION

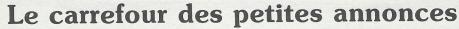
Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1987, 48 pages.

Peu nombreux sont les membres de l'APMAQ vraiment familiers avec la révision récente de la Loi sur les Biens culturels. Pas surprenant, car la lecture de la Gazette officielle ne compte pas parmi les joies de la vie. Si bien que le Ministère des Affaires culturelles a pris l'excellente initiative de nous renseigner de façon moins rébarbative. On nous offre ici une publication claire, simple, directe et bien illustrée.

Dans le contexte nouveau du rôle qu'ont à jouer actuellement les municipalités dans la protection du patrimoine, il est important que non seulement les élus municipaux et les urbanistes, mais de simples citoyens comme vous et moi, se familiarisent avec la portée des différentes mesures et procédures prévues par la Loi.

Les membres de l'APMAQ pourront obtenir une copie de cette publication utile en s'adressant à une des Directions régionales du Ministère des Affaires culturelles (svp voir votre annuaire téléphonique).

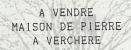




Les petites annonces sont gratuites pour les membres individuels de l'association.

Tarifs modiques pour les entreprises.

Pour parution dans le numéro de juin, date limite: 29 avril



Maison du 18e siècle, en excellente condition; restaurée intérieur et extérieur. 30 arpents de terre drainée et très bonne grange; le tout face au fleuve à Verchères! tél. (514) 583-6804

A VENDRE

MAISON DE PIERRE

A ST-EUSTACHE



Maison entièrement restaurée selon l'époque (1837). Aires ouvertes au deux étages, 3 chambres, 2 cheminées, cave à vin, 2 dépendances: laiterie (13° x 13°) et garage (20° x 20°). Terrain de 6 arpents, rivière, plantations de conifères et de vivaces, pommiers, vue ouverte et aucun voisin.

prix demandé: 139,000\$
714 Rivière Sud, St-Eustache J7R 4K3
tél. (514) 473-7074



Menuisier d'Art

Les bons vents d'été arriveront bientôt avec leur inévitable cortège de mouches de toutes sortes; si vous voulez profiter des uns et éviter les autres, il est temps de songer à votre porte d'été. Pour une porte de style traditionnel ou victorien, ou encore selon votre fantaisie, hâtez-vous de la réserver pour qu'elle vous soit livrée en temps. Bon printemps! Louis Gérardin 3939 chemin de Tilly St-Antoine de Tilly, (Québec) GOS 2CO tél.: 886-2517

JE DESIRE ACHETER

Une petite maison québécoise de la fin de XVIIIe siècle ou de début du XIXe siècle, en pièce sur pièce. Assemblage des coins à queue d'aronde. Pente du toit à 45°, à court coyau. Pièces numérotées, pouvant être démontées et remontées sur mon terrain. Dimensions 24° x 26° ou plus petite. Une photo serait appréciée. Mario Couture C.P. 241, Haute-Ville, Québec, G1R 4P8

ATELIER DENISE BEAUCHEMIN

DECAPAGE ARTISANAL-RESTAURATION DE MEUBLES spécialité : application de couleurs sur meubles anciens et reproductions, faisant l'effet d'une "couleur d'origine": (usure, texture, craquelage, patine...)
tél. (514) 526-2551 ou 524-2407
Atelier Denise Beauchemin
4728B, de Mentana
Montréal H2J 3B9

... suite de la page 5

ADIEU, MADELEINE

Plusieurs membres , dont Madeleine Loyer de Ste-Anne-des-Plaines , ont écrit à l'APMAQ pour partager leur chagrin à la triste nouvelle de la mort de notre ancienne présidente, Madeleine Rolland.

ON TRANSMET LA BONNE NOUVELLE

M. Gaétan Grenier de Charlesbourg Ouest nous apprend qu'il a adhéré à l'APMAQ. Grâce aux bons soins de Mme R. Julien, de Québec, qui lui a exposé les mérites de l'APMAQ. Merci Mme Julien, ça nous fait chaud au coeur.

CARTES POSTALES DU MUSEE DES URSULINES A TROIS-RIVIERES

Merci à Soeur Yolande Laflèche, directrice du Musée des Ursulines, qui nous a fait parvenir une série de très belles cartes postales illustrant diverses parties historiques du Monastère des Ursulines. (734 rue des Ursulines, Trois-Rivières, G9A 5B5. tél. (819) 375-7922)

Des membres de l'APMAQ ont déjà eu la joie de visiter le Musée des Ursulines lors de notre congrès annuel en 1983. Mais c'est certainement un lieu qu'on ne se lasse pas de revoir. Et comme il est rare de trouver au Québec des cartes postales de cette qualité, voici un excellent souvenir à emporter avec soi sinon à envoyer à des amis, surtout à l'étranger.



À voir, à visiter!

Les Bois-Francs

Si vous envisagez de profiter du soleil printanier pour aller faire un tour dans une région du Québec, vous trouverez ici un itinéraire qui vous permettra de visiter quelques-uns des plus beaux endroits que l'on retrouve dans les Bois-Francs. A partir d'Arthabaska, la première étape de ce parcours, vous pourrez vous rendre dans la région de St-Norbert et de Danville ainsi que dans les villes de Warwick et de Plessisville.



En premier lieu, vous retrouverez à Arthabaska de nombreuses maisons traditionnelles ainsi que de somptueuses habitations d'influence victorienne de style italien ou néo-gothique. Un des centres d'intérêt est certainement l'ancienne demeure de Sir Wilfrid Laurier. En son hommage, la maison qu'il fit construire en 1876 est devenue le Musée Laurier. C'est une villa à l'italienne érigée sur un magnifique terrain aménagé d'arbres. Après votre visite au musée, vous pourrez profiter de l'occasion pour aller voir, sur la rue Laurier, l'Eglise St-Christophe, un bel exemple d'architecture traditionnelle d'inspiration romane.

Il vous sera ensuite possible d'aller au moulin La Pierre, un des très rares moulins à eau du Québec où sont aménagés sous un même toit un moulin à scie, un moulin à farine, un moulin à bardeaux de cèdre et un moulin à carder la laine. Le moulin La Pierre a été construit aux alentours de 1835 près de la route reliant Arthabaska à St-Norbert. Dans ce moulin, M. Rénald Lapierre, un amoureux du patrimoine, a recommencé à moudre il y a quelques années et vous pourrez d'ailleurs vous y procurer de la belle farine moulue à l'ancienne.





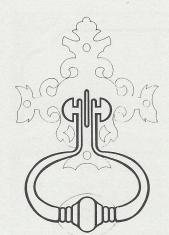
Après votre visite au moulin La Pierre, vous vous dirigerez vers Danville pour aller voir le moulin Denison. C'est un ancien moulin à farine construit en 1850 aux abords de la route 116, tout près de Danville, et que l'on a restauré en 1972. Ce monument historique classé, avec ses poutres équarries à la hache, ses meules, ses blutoirs et sa petite cuisine, témoigne de la vie et des manières de ces premiers colons, loyalistes américains, venus s'établir en sol québécois.

En revenant de cette visite au moulin, tout en vous dirigeant vers Plessisville, vous pourriez faire une halte à Warwick, une petite ville des Bois-Francs où l'on retrouve encore de magnifiques maisons d'inspiration coloniale et victorienne. A ce point de vue, les rues St-Louis, St-Joseph et Hôtel de Ville présentent le plus d'intérêt. Cette halte vous permettra aussi de constater le bon goût de ses citoyens. Ceci leur a d'ailleurs permis de s'enorgueillir du titre "Village fleuri du Québec" en 1980, 1981 et 1982.



La dernière étape de cet itinéraire est Plessisville, surnommée la Capitale de l'érable. En parcourant les rues de cette ville vous pourrez voir plusieurs maisons d'architecture traditionnelle ainsi que des bâtiments richement ornés selon le goût victorien comme cette somptueuse demeure du Sénateur Charles Cormier sur la rue St-Calixte (notre page couverture).

Bien que ce parcours puisse vous paraître assez long, rassurez-vous, car tout ce trajet dans les Bois-Francs peut s'effectuer en une seule journée. Bonne route.



AMIS ET PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC

(APMAQ - association à but non lucratif, fondée en 1980) 83, rue Chénier, St-Eustache, Qc, J7R 1W9

L'agenda



VISITE DE LA MAISON HURTUBISE

Samedi le 16 avril 1988 à 13h45, au 563 Chemin de la Côte St-Antoine à Westmount. Notre hôte, M. Raymond Hurtubise, nous entretiendra de l'histoire des huit générations d'Hurtubise qui ont habité cette maison. Notre guide: Mme Tonia Deschênes

Pour renseignements: Pauline Amesse (514) 634-4246

N.B. Pas de talons hauts svp. Des groupes de 10 personnes, à la fois, seront admis dans la maison. Par conséquent, d'autres maisons à visiter dans ce secteur vous seront proposées.



VISITE DE MAISONS HISTORIQUES de l'est de l'11e de Montréal

Dimanche le 12 juin 1988

Apperçu des activités: - 10h00: Acceuil

10h30 à 17h: Visite d'une trentaine de maisons dont trois à

l'intérieur, avec halte à l'Ile de la Visitation pour pique-niquer.

Inscription obligatoire: Nombre de participants limité aux vingt premiers membres qui

s'inscriront. Pour réservations: Jean-Pierre Boivin ou Lyne Charland

tél. (514) 648-4189

N.B. Vu le nombre limité, les places seront réservées <u>aux membres</u> adultes.



VISITE au PAYS des OIES BLANCHES (Montmagny - Cap St-Ignace)

Samedi le 7 mai 1988 à 13h00. Rendez-vous à la salle municipale, angle rues Jacob et du Manoir, près de l'église.

Apperçu des activités: - observation des oies blanches à la Pointe aux Oies

- visite des maisons anciennes de Cap St-Ignace

- visite possible d'un vieil atelier de menuiserie encore fonctionnel.

Nos hôtes et guides: Charles et Doris Quellette, Cap St-Ignace, (418) 246-5889

Anita Caron, Montréal, (514) 761-3961 ou 281-4495

Pour ceux qui désirent de l'hébergement: Gîtes du Passant, Agricotours.

tél. (514) 252-3188 ou 1-800-361-3585

Autres suggestions à Montmagny: Maison Rousseau, propriétaires Gervaise et Claude Garant.

Auberge Manoir des Erables

Si vous désirez d'autres informations, communiquez avec les hôtes-guides.



Devenez membre(s)!

Pour recevoir ma/nos carte(s) de membre et le reçu, j'envoie à l'APMAQ mon chèque et une enveloppe timbrée, adressée LISIBLEMENT en mon/notre nom.

Cotisation annuelle: \$25. par famille. COTISATION DE SOUTIEN: \$40.

(On expédie le tout au Secrétariat de l'APMAQ, 83 rue Chénier, Saint-Eustache, Qc, J7R 1W9).